

Rapport du groupe de travail « Emission *Temps Présent* (RTS Un) »

Séance du 29 octobre 2018

1. SYNTHESE DU RAPPORT

Temps Présent est une des émissions phares de la RTS et constitue une de ses prestations correspondant au plus près aux exigences du service public. Elle est le fruit d'un journalisme d'investigation de bon aloi, même si les risques du journalisme à thèse sont toujours présents : à savoir, la tentation de suivre strictement une hypothèse de départ, y compris lorsqu'elle ne se vérifie pas vraiment pendant l'enquête. *Temps Présent* est devenue une de ces références qui créent du lien entre les habitant.e.s de toute la Suisse romande. Alors que le journalisme d'investigation, qui ne doit pas craindre une approche critique des faits et des phénomènes de société, peut paraître suspect aux yeux de certains, *Temps Présent* se départit rarement d'une rigoureuse impartialité. L'émission fait donc l'objet d'une appréciation positive par le Conseil du public quant aux contenus traités et quant à sa qualité formelle.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Séance du conseil du public du 29 octobre 2018

b) Période de l'examen

Les émissions examinées ont été diffusées entre mai et août 2018. Ce choix est arbitraire.

c) Examens précédents

10 janvier 2011; 14 septembre 2015

d) Membres du CP impliqués

Thomas Avanzi, Bernard Reist, Léon Gurtner, Pierre-Yves Moeschler (rapporteur)

e) Angle de l'étude (émissions considérées)

Les émissions suivantes ont fait l'objet d'un examen :

1. Devenir suisse, le chemin de croix de la naturalisation (24.5.2018)
2. Une Suisse au-dessus de tout soupçon (1.6.2018, red. 4.6)
3. Drôle de détente au pays des locataires (7.6.2018, red. 8 et 11.6)
4. La viande, une affaire d'étiquette (7.6.2018, red. 8 et 11.6)
5. Le harcèlement sexuel, ce mâle sournois (14.6.2018, red 15.6 et 18.6.2018)
6. L'incroyable supercherie de la navette spatiale suisse (21.6.2018, red. 21 et 22.6.2018)
7. Rescapées de l'enfer de la prostitution / Genève, paradis des dictateurs (28.6.2018, red. 29.6)
8. Obsessions alimentaires (27.7.2018, red. 30.7)
9. Quand je serai vieux je serai pauvre (3.8.2018, red 6.8 et 7.9.2018)

3. CADRE GENERAL

a) Horaire de diffusion, fréquence

Hebdomadaire / Jeudi à 20h15 sur RTSUn

b) Ancienneté de l'émission

Avril 1969

4. CONTENU DE L'EMISSION

a) Pertinence des thèmes choisis

1. Le sujet sur le processus de naturalisation en Suisse ***Devenir Suisse, le chemin de croix de la naturalisation*** est un thème récurrent, régulièrement traité dans les médias ; il mérite que l'on s'y colle mais demande pas mal de précautions pour éviter les lieux communs.

2. ***Une Suisse au-dessus de tout soupçon*** veut mettre le doigt sur plusieurs affaires qui ont défrayé la chronique. On veut montrer que, en Suisse aussi, le copinage et les magouilles sont à déplorer. Il manque toutefois à cette émission une certaine unité de la matière. Entre le vaudeville de l'élection à la mairie de Porrentruy et l'affaire du projet informatique INSIEME, il n'y a pas de parenté évidente. On additionne des bisbilles locales à des affaires d'État, en ajoutant encore la problématique des lanceurs d'alerte. Cela donne à l'émission un caractère quelque peu disparate, même si chaque sujet est traité de manière convaincante. L'information aurait gagné en force si on avait laissé de côté les affaires de Porrentruy et de Chambésy qui sont, pour l'une, d'une autre nature, pour l'autre, trop peu pertinente. Cela aurait permis de creuser les questions relatives aux lanceurs d'alerte et au traitement de l'information qu'ils révèlent, mais aussi au contrôle (administratif et parlementaire). La manière décousue de traiter le thème de l'émission, très intéressante en soi, lui enlève de sa pertinence. Par ailleurs, la problématique illustrée par la construction d'une villa sur la rive du Vengeron à Chambésy touche à la thématique de la protection du patrimoine. La frustration de M. Cramer est partagée par d'autres, dans d'autres cantons, et mériterait une émission pour elle seule. Quant à l'affaire de Porrentruy, elle n'a pas valeur d'exemple, sauf en ce qui concerne le thème des lanceurs d'alerte.

3. Le sujet consacré aux ***locataires*** intéresse un grand nombre de téléspectateurs, en raison de l'importante proportion des locataires face aux propriétaires, du besoin impérieux pour chacun de se loger et de la nécessité de trouver une solution financièrement satisfaisante et acceptable, principalement en zone urbaine.

4. ***L'étiquetage de la viande*** est un thème qui répond aussi pleinement au critère de pertinence vu l'importance de la consommation de viande, la complexité de la labellisation des produits carnés et la volonté du consommateur d'être dûment informé de la qualité et de la traçabilité des produits proposés. De plus cette émission est un judicieux approfondissement des questions traitées par celle qui la précédait, « Ma vie de côtelette ».

5. ***Le harcèlement sexuel*** suscite de grands débats et réflexion dans la société occidentale. Temps Présent se devait donc de lui consacrer cette émission. On prend soin de présenter différents aspects de la problématique, avec de la sensibilité vis-à-vis des victimes d'abus ou de dénonciations mensongères. La qualité des témoignages confère à l'émission une certaine valeur pour les personnes concernées, qui peuvent ainsi se sentir prises au sérieux.

6. Le sujet ***L'incroyable supercherie de la navette spatiale suisse***, consacré au projet d'une navette suborbitale suisse fait sens. C'est une histoire étonnante, qui a interpellé l'opinion publique et qui pose beaucoup de questions.

7. **Rescapées de la prostitution** est une enquête sociale, factuelle, qui permet de pénétrer dans ce monde méconnu du grand public. Hormis le ton larmoyant de la présentatrice en début d'émission, on évite de tomber dans un pathos de mauvais aloi et on s'en tient aux faits concernant la destinée de plusieurs personnes, suisses ou immigrées. La misère de ces parcours individuels est ainsi révélée sans fard et avec justesse.

Genève paradis des dictateurs est diffusé en seconde partie, sans aucun lien avec le début de l'émission. Cela n'enlève rien à la pertinence du sujet. On s'interroge sur la naïveté ou la complicité des autorités genevoises : la question mérite d'être posée, tant est choquante la comparaison entre les agissements néfastes de certains potentats et l'avantage que Genève peut tirer de leurs agissements.

8. Les **modes alimentaires** sont un thème qui est toujours d'actualité.

9. Il en va de même de la problématique de **la pauvreté des personnes à la retraite**

On remarquera que, tant dans le thème 2 que dans le thème 7 (prostitution) on a pris la peine de présenter des informations en provenance de Zürich. Cela alimente le débat et participe utilement de la mission nationale de la SSR et donc de la RTS.

b) **Crédibilité**

Le format jouit d'un réel crédit historique. Le traitement des sujets donne un sentiment d'enquêtes sérieuses, menées avec soin et objectivité. Par exemple, le sujet relatif aux **locataires** est bien présenté et traité dans toute sa complexité. Les exemples choisis sont parlants, bien en prise avec les réalités rencontrées ; la parole est donnée aux multiples intervenants : locataires, régie, ASLOCA, Fondation immobilière de droit public proposant des habitations subventionnées, promoteur immobilier. Il est également fait mention de la situation du marché, de son évolution (comparaison entre les prix des locations et les taux d'intérêt), des solutions mises sur pied pour mettre la pression sur les locataires pour qu'ils acceptent les conditions de location (contrat à durée déterminée). Le reportage fait le tour de la question et apporte les renseignements attendus. C'est une enquête fouillée qui ne laisse pas le téléspectateur sur sa faim.

Même constat pour le sujet : « **La viande, une affaire d'étiquette** ». Pas de parti pris ou d'orientation dans la présentation et le développement du sujet, mais la volonté d'informer le téléspectateur sur les différents aspects de la thématique et sur la complexité des labels. L'émission permet l'expression de plusieurs points de vue (producteur, consommateur, organes de contrôle). On aurait aimé entendre celui des distributeurs (leur choix, leur analyse, leurs besoins). L'émission gagne aussi en crédit en analysant l'impact de la publicité sur les étiquettes, présentant au consommateur citadin une réalité campagnarde d'élevage idyllique (or, loin s'en faut !) et en présentant le dilemme des porcs « bouclés ».

Ces commentaires élogieux valent pour la plupart des autres sujets. La volonté d'informer le citoyen/la citoyenne est le moteur de Temps Présent, qui n'hésite pas à aborder des thèmes dérangeants. Le risque est pourtant grand de tomber dans un journalisme à thèse, cherchant à démontrer un avis préconçu. On n'y échappe pas complètement dans l'émission consacrée à **La Suisse au-dessus de tout soupçon**. A décharge, on notera à propos de ce sujet la difficulté d'obtenir le témoignage de personnes incriminées ou de leurs proches.

Certains estiment que ton donné par Jean-Philippe Ceppi dans l'introduction et la conclusion de chaque édition nuisent à cette émission : les termes du journaliste sont parfois trop forts, ses présentations sont parfois dramatisées : *hallucinant, incroyable, exclusif, scandaleux*, le choix des mots donne trop souvent dans l'exagération ; lui-même n'est jamais en retard d'une indignation, peut donner l'impression d'associer notable à soupçon et ne dégage pas toujours un sentiment d'impartialité. Mais d'autres, au contraire, lui reconnaissent aussi volontiers le talent d'accrocher l'attention des téléspectateurs/téléspectatrices, quitte à forcer le trait pour éveiller leur intérêt sur le thème annoncé. La crédibilité de l'émission provient du sérieux des sujets choisis et de la manière de les traiter. Une certaine mise en scène est nécessaire en introduction et en conclusion pour accrocher le public, plus friand de distractions que d'emprise sur les multiples facettes de la réalité, parfois sombres ou rébarbatives. Bref, les avis divergent à ce propos.

c) Sens des responsabilités

Le titre de l'émission du 24 mai 2018, **Devenir Suisse, le chemin de croix de la naturalisation**, montre clairement la direction : on va tenter d'expliquer combien cette démarche est difficile, voire humiliante. Ce sujet, souvent abordé par les médias, demande beaucoup de doigté, dans la mesure où l'on trouvera toujours des situations injustes, des traitements malheureux mais aussi des candidats quérulents ou ne répondant tout simplement pas aux critères d'attribution de la naturalisation. A l'opposé, les procédures qui fonctionnent bien suscitent autant d'intérêt que les trains qui arrivent à l'heure.

Cela ne doit pas laisser entendre qu'il ne faudrait à l'avenir plus s'intéresser à ces questions de naturalisation. En revanche l'équipe qui réalise le sujet doit se soucier de toujours remettre les faits en perspective.

L'incroyable supercherie de la navette spatiale suisse fournit un bon exemple d'une enquête fouillée, qui s'appuie sur de nombreux témoignages délivrés par des interlocuteurs variés : cela va du boulanger du coin à l'astronaute Claude Nicollier, d'un professeur à un instructeur, d'un Conseiller d'Etat à une syndique, d'un haut fonctionnaire à des employés, d'un juge à des investisseurs ou des industriels.

Le récit monte en puissance, on découvre au fil des minutes les failles du personnage qui a lancé la start-up spatiale : on découvre aussi combien il est aisé de manipuler un CV, de construire une légende, de berner même les entreprises les plus sérieuses. On comprend aussi ce qui a pu se passer dans la tête des gens devant ce projet porteur d'un rêve fou : faire de la Suisse un acteur de la conquête spatiale !

Au final, un regret tout de même : le projet lui-même était-il réaliste, quelle était sa faisabilité réelle ? Répondre à ces questions, personne pas même Nicollier n'a voulu (pu) vraiment s'y coller.

Locataires et étiquetage : en ordre ; responsabilités journalistiques pleinement assumées, notamment sous l'angle de l'objectivité des différents points de vue exprimés.

L'émission concernant **les retraites** dresse un bilan dramatique quant à la situation des retraités ayant des profils majoritairement féminins et ayant des parcours de vie divers. Cela permet à tout un chacun de s'identifier à l'un ou l'autre des protagonistes. Les exemples exposés sont concrets et parlants. L'utilisation des images d'archives démontrent que ces problématiques sont récurrentes et ce malgré les progrès effectués. Il ressort que chaque système de sécurité sociale montre ses limites s'il n'est pas régulièrement adapté à la démographie et la typologie des parcours professionnels, qu'ils soient classiques ou atypiques. Les témoignages des professionnels confirment et apportent des explications concernant les propos tenus dans les portraits avec une composante moins émotionnelle. On peut regretter la clôture de l'émission avec les propos de M. René Knüsel « La non prise en compte de ces problèmes porte un nom, c'est une bombe à retardement. On sait à peu près quand elle peut exploser. On ne sait pas les dégâts qu'elle va faire, mais on sait au moment où elle va pouvoir commencer à exploser. » Il aurait été intéressant de préciser ses prédictions.

L'émission traitant de **l'alimentation saine** donne la parole à différents distributeurs, producteurs, acteurs de la santé et à des consommateurs au profil plutôt aisé financièrement. Elle présente aussi certaines tendances nutritionnelles, les remises en question inhérentes aux modes de vie et aux changements de société que cela semble avoir engendré. Il y est aussi abordé certaines positions et convictions relatives aux bienfaits de divers modèles d'alimentation assez extrêmes ainsi que les dégâts que cela peut aussi engendrer sur la santé. Les termes utilisés sont parfois forts : « pas envie de polluer l'alimentation de ma conjointe », « embrasser mon conjoint avec un goût de cadavre dans sa bouche ». Cette émission aborde la problématique d'une manière globale avec un bon équilibre entre les sujets. Il en ressort aussi que le manger sain et le mode de vie qui s'y apparente est en vogue et coûteux. Il est donc facile d'en tirer la conclusion que l'accès à une alimentation « saine » est l'apanage des portemonnaies les mieux garnis. Cela étant, quelles sont les alternatives pour les ménages ayant peu de moyens pour s'approvisionner en produits « sains » ou adhérer à un mode d'alimentation non conventionnel ? Malheureusement l'émission n'en parle pas.

Le sens des responsabilités est le corollaire indispensable du journalisme d'investigation. Il consiste à rechercher la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, à n'en rien travestir ni occulter. Il fait partie de la marque de fabrique de Temps Présent, qui ne peut néanmoins pas éviter complètement de trébucher parfois sur les écueils du genre. Alors qu'il semble facile de s'en prendre à un rêveur de navette spatiale, il est plus compliqué de dresser un tableau du copinage, voire de la corruption en Suisse. On risque de faire une règle de l'accumulation d'anecdotes, aussi fâcheuses soient-elles. Dans l'émission « **Une Suisse au-dessus de tout soupçon** », le risque de cet amalgame a-t-il été totalement évité ?

A l'issue de l'émission sur la prostitution, le présentateur J.-Ph. Ceppi affirme qu'une politique fédérale se met en place. « Nous suivrons », affirme-t-il, donnant ainsi à Temps Présent une mission de nature politique, au sens large. Veut-il ériger ainsi son émission en surveillante de l'action politique ?

Dans l'enquête sur les voyages en Suisse de dictateurs africains, Temps Présent se heurte au refus des autorités genevoises de prendre position. Le refus de répondre, de la part de personnes ou d'autorités interpellées ou mises en cause, a été la cause de difficultés judiciaires de Temps Présent dans l'émission consacrée à l'affaire Giroud. Le Conseil du public s'interroge sur les réflexions des professionnels et de la RTS à ce sujet : quelles sont les conséquences pour Temps Présent du refus de s'exprimer d'une des parties mises en cause ?

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

Rien à signaler, sinon les quelques remarques critiques formulées ci-dessus. Temps Présent est une émission phare, qui correspond parfaitement à la mission de service public de la RTS : informer, aiguïser le sens critique, proposer des perspectives non conformistes. Elle est devenue une référence, un lien entre les gens, les régions, les milieux sociaux et les sensibilités politiques par les débats qu'elle suscite.

5. FORME DE L'EMISSION

a) Structure et durée de l'émission

50 minutes est un format bien approprié pour une telle émission à cette heure de diffusion. Elle contient parfois deux sujets plus brefs.

b) Animation

On sent beaucoup de métier dans le scénario des différentes émissions de TP. Les sujets sont bien amenés, la structure l'émission capte l'attention et la maintient. Les témoignages pertinents assoient la crédibilité du propos.

c) Originalité

Après tant d'années, l'originalité réside dans la capacité de l'émission à se renouveler et à répondre toujours à une attente du public, comme le démontre la persistance d'un taux d'écoute élevé pour un magazine.

6. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION

Participativité

Elle se fait désormais par le canal des réseaux sociaux.

7. **RECOMMANDATIONS**

La présentation des sujets et leur traitement attestent d'une approche équilibrée, soucieuse de donner une large palette d'opinions, respectueuse de l'éthique journalistique et invitant le téléspectateur à se faire son propre avis, sans le lui imposer. Il y a un net mieux par rapport à l'analyse du précédent rapport.

Le CP invite le présentateur cependant à atténuer le caractère dramatique de ses introductions (*cet avis n'est pas soutenu par tous les membres du GT*).

Ce format doit se maintenir, il occupe une place évidente dans une TV de service public, raison pour laquelle il doit utiliser les meilleurs professionnels de l'entreprise.

Bienne, le 22 octobre 2018

Pour le groupe de travail :
Pierre-Yves Moeschler